FRANÇAIS et FRANÇAISES

Vous qui avez perdu l'enthousiasme, vous qui avez douté, vous qui cherchiez en vain depuis trois ans à servir utilement la France, loin des luttes partisanes et des aventures politiques...

Vous qui attendiez depuis si longtemps le grand mouvement apaisé sauta pour accueillir toutes les énergies et toutes les intelligences...

Vous qui déplorez le rassemblement assez fort pour lier le dur faisceau des volontés et des cœurs...

VENEZ A LA MILICE FRANÇAISE !...

JEUNES FRANÇAIS !

Vous qui voulez servir votre pays...

Vous qui êtes décidés à aider au triomphe de la Révolution nationale...

Engagez-vous dans les formations permanentes de la France-Garde !

Vous y trouverez une vie d'action, de sauvage et d'honneur !

P. S. - Adressez-vous au Centre Départemental de la Milice Française, 23, rue Jean-Bart, à Lille.

Cinq bandits armés attaquent une infirmerie à Trith-St-Léger

Mercredi, à 23 h. 25, cinq individus casqués, masqués et armés de revolvers, de pistolets et de mitraillettes firent irruption dans une infirmerie et la firent main basse sur trois mallettes en bois, deux valises et une musette contenant des paquets de pansements, des médicaments et de l'outillage, le emmenèrent aussi la vélo de l'infirmière.

La gendarmerie a été avisée et enquête.

BLUE GILLETTE BLADE
FABRICATION FRANÇAISE
BREVETS S.G.D.G. N°S
8f50 LES CINQ
17f LES DIX

GILLETTE BLEUE

Celle qu'on préfère

Aux propriétaires de véhicules à gaz de ville

LA MARCHE AU GAZOGENE A CHARBON MINERAL EST SEULE AUTORISEE

La Préfecture communique :

Les difficultés actuelles d'approvisionnement en gaz risquant encore de s'aggraver, l'alimentation en gaz des stations de distributions de gaz comprimé pourra n'en trouver compromise. L'attention des propriétaires de véhicules utilisant le gaz comprimé est attirée de ca fait sur les trois points suivants :

1° Il y a intérêt à transformer en vue de leur marche au gazogène à charbon minéral les véhicules à gaz de ville faisant de long parcours ainsi que ceux dont le tonnage est supérieur à 2 tonnes. Toutes facilités seront données aux propriétaires de véhicules à cet effet.

2° Le chargement des véhicules en dehors de leur station de rattachement ne peut plus être fermement assuré. Les grands parcours doivent être affectués par des véhicules utilisant des gazogènes.

3° Au cours de contrôles effectues sur la route il a été constaté que du nombreuses camionnettes de faible tonnage circulaient à vide ou n'étaient utilisées qu'à des fins personnelles et non pas dans un but d'intérêt général. Desormais, ces infractions seront sanctionnées par le retrait provisoire ou définitif de l'autorisation de circuler.

IL A DE L'ESTOMAC

Son assurance vous en impose. Mais il a aussi un estomac. Il est à la merci de crampes, de lourdeurs, de migraines après les repas, mais il évite tous ces maux en prenant, après chaque repas, une petite dose de poudre ou quelques comprimés de Magnesia Bismurée.
Visa N° 1463 P. 19485.

Actualités cinématographiques

Pendant quelques minutes, nous allons d'abord suivre le Maréchal à Evreux, Louviers et Rouen. Partout, le Chef de l'Etat, qui a momentanément fixé sa résidence en Ile de France, est l'objet de réceptions enthousiastes. Partout, la foule lui crie sa reconnaissance et son espoir. A Rouen, première ville française qui, après Paris accueille le Chef de l'Etat, le cortège officiel traversa les ruines causées par le bombardement. Place du Vieux Marché, le Maréchal fleurit la dalle qui marqua l'endroit exact où la Sainte de la France périt.

Dans tout le pays le souvenir de Jeanne d'Arc a été commémoré. L'écran nous permet d'assister notamment à la cérémonie de Lyon, grande réunion au cours de laquelle M. Philippe Henriot prit la parole.

Après la cérémonie de « Serment de l'Athlète », nous voici à Versailles où une fête de camaraderie se déroule à la I. V. F.

« Anticipation » est le titre du dernier épisode des actualités de cette semaine qui nous donne un saisissant aperçu de ce que serait l'« accueil » des troupes alliées et elles tentaient un débarquement. Ayant suivi les Maréchaux Von Rundstedt et Rommel dans leurs tournées d'inspection des défenses côtières, les opérateurs nous ont rapporté de très intéressants documents, « France-Actualités » y ajoute des images américaines filmées au cours d'exercices de débarquement effectués par les troupes anglo-saxonnes, film qui l'on a en doute connut diverses difficultés avant de parvenir sur le Continent.

Dans une édition spéciale, on voit M. John Amery, visiter la côte du Nord, inspecter les fortifications et s'entretenir avec les ouvriers français y travaillant.

AUX ELEVEURS COLOMBOPHILES DE LA 1re REGION

Les éleveurs colombophiles de la 1re région (Nord et Pas-de-Calais) sont informés qu'une répartition de grains leur sera faite par les soins du Syndicat d'achats en commun des éleveurs colombophiles de la 1re région, 2, avenue du Peuple-Belge, à Lille, à partir du 22 mai. Deux kilos par pigeon.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Lundi 22 mai 1944.
Soleil : lever à 6 h. 03 ; coucher : à 21 h. 32.
Aujourd'hui : saint Emile, sainte Julie ; demain, saint Didier.

TOURCOING

LA FÊTE DES MÈRES

En raison des circonstances, la manifestation officielle pour la Fête des Mères a revêtu un caractère particulièrement intime.

Pour éviter un trop grand rassemblement, les 197 médaillées avaient été divisées en deux groupes qui furent successivement reçus à l'Hôtel de Ville. La réunion était présidée par M. Marescaux, député-maire, assisté par M. Lesar, représentant le commissariat à la Famille, et par les membres du Conseil municipal, ainsi que des représentants de diverses organisations locales.

M. Marescaux salua les médaillées, dont il fit l'éloge, et rappela quelles circonstances l'avaient amené à enlever tout caractère de festivité à cette manifestation. Il adressa un souvenir ému aux victimes du bombardement et dit au foi en l'avenir.

Il fut ensuite procédé à la remise des médailles. Notons qua parmi les 197 médaillées figuraient 8 titulaires de la médaille d'or et 29 de la médaille d'argent.

La Caisse d'Epargne avait fait don de dix livrets du 500 fr. destinés aux mères les plus méritantes.

Une série de vols odieux

La police a au à enregistrer une série de plaintes relatives à des vols dont la caractère est particulièrement odieux. Ce sont : celle de Mme Laurt Latte, demeurant rue Marie-Buisine, à Roubaix, dont le mari fut blessé alors qu'il passait à bicyclette rue du Moulin-Tonton, et dont la bicyclette a été volée.

D'autre part, M. Jules Moulin, comptable, 21, rue du Saint-Omer, a constaté qu'on avait volé dans son habitation sinistrée, du vin, une lessiveuse et des vivres.

Au 51 de la même rue, dans un immeuble également sinistré, on a volé chez M. Florin, retraité, des vivres, du tabac et des vêtements.

La police enquête.

COUP DOUBLE

Mlle Marthe Dherer, demeurant 126, rue du Dronckaert à Roncq, avait déposé près de l'église Notre-Dame, rue Nationale, sa bicyclette à laquelle était attaché un sac contenant du linge. Lorsqu'elle revint, quelques instants plus tard, le vélo et le sac avaient disparu.

LE PORTEFEUILLLE S'ENVOLE

M. Arthur Derommelaera, comptable, 166, rue de Fives, a porté plainte contre inconnu pour vol da son portefeuille contenant une somma de 1.750 fr. et divers papiers. Le portefeuille se trouvait dans un veston qui le plaignant avait déposé dans le couloir du magasin où il travaille.

ABUS DE CONFIANCE

Mme Madeleine Debaisieux, 40 ans, soigneuse, 12, rue des Girondins, reçut ces jours derniers, la visite d'une inconnue qui vint lui emprunter une somme de 600 francs de la part da sa filleule qui habite Roncq. Comme cette dernière ignora tout de cette histoire, Mme Debaisieux a porté plainte à la police.

LE CULTE DE BACCHUS

Hier, des procès-verbaux pour ivresse ont été octroyés à Julienne Delebarre, 44 ans, 12, Quai du Fresnoy, G. Samaille, 40 ans, rue de l'Eglise à Mouscron, Marcel Stélandre, 32 ans, rattacheur, rue du Rotleiet 92, à Mouscron et Emile Breyne, 44 ans, 356, rue Lamartine à Tourcoing. Ces deux derniers seront en outra poursuivis pour coups réciproques et pour avoir occasionné un attroupement.

La distribution des tickets d'alimentation

La distribution des tickets d'alimentation valables pour la période du 1er au 30 juin 1944 se fera sur présentation de la carte individuelle d'alimentation dans l'ordre suivant, à la mairie-annexe, 2, rue Paul-Doumer, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

Secteur 1 : Lundi 22 mardi 23 et mercredi 24.

Secteur 2 : Jeudi et vendredi matin 26 mai.

Secteur 3 : Lundi 22, mardi 23 et mercredi matin 24 mai.

Secteur 4 : Lundi 22, mardi 23 et mercredi matin 24 mai.

Secteur 5 : Lundi 22 et mardi matin 23 mai.

Secteur 6 : Mercredi après-midi 24 et jeudi 25 mai.

Secteur 7 : Vendredi 26, mardi 30 et mercredi 31 mai.

Secteur 8 : Vendredi 26 mardi 30 et mercredi 31 mai.

Secteur 9 : Mercredi après-midi 24 et jeudi 25 mai.

Secteur 10 : Mardi après-midi, mercredi 24 et jeudi 25 mai.

Secteur 11 : Vendredi 26, mardi 30 et mercredi matin 31 mai.

Secteur 12 : Vendredi après-midi 26, mardi 30 et mercredi 31 mai.

Retardataires : Jeudi 1er juin.

SECTEUR 1
Mairie-Annexe, 2, rue Paul-Doumer

Lundi 22 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Alexandre Ribot, Amiral Courbet, Anges, Archers et cours, Aristide Briand ; de 10 h. à 11 h. : Rues Belle-Vue, Bienfaisance, Boule d'Or, rue et cours, Calvaire ; de 11 h. à 11 h. 30 : place Charles Roussel ; de 14 h. 15 à 15 h. : Rues Carnot, Chentilly, Chanzy ; de 15 h. à 16 h. : Rues Château et cours, Cloche, Condorcet ; de 16 h. à 17 h. : Rues Delobel, Deaurmont, Docteur Dewyn, Docteur Roux ; de 17 h. à 17 h. 30 : Rues Est, Faidherbe.

Mardi 23 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Fidèle Lehoucq, Gand, Girondins ; de 10 h à 11 h : Grand'Place, rues Gustave Delory, Gustave Dron ; de 11 h. à 11 h. 30 : Rues Halles, Hevré ; de 14 h. 15 à 15 h. : Rues Haze, Hôtel de Ville, square Hôtel de Ville, Industrie ; de 15 h. à 16 h. : Rues Lac, Léon Salembien, Malcenae, Menin ; de 16 h. à 17 h. : Place Mies Cavell, Motte, Moulin, Pagot et cours ; de 17 h. à 17 h. 30 : Rue du Nord.

Mercredi 24 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Nationale, Nlot place Notre-Dame ; de 10 h. à 11 h : Rues Pasteur, Paul Doumer, Poutrains ; de 11 h à 11 h. 30 : Rue du Printemps ; de 14 h. 15 à 15 h. : Place République, rues Sainte-Barbe, Saint-Henri, Saint-Jacques ; de 15 h. à 15 h. : Rues Thiers, Tournai, Turenne ; de 16 h. à 17 h. : Rues Ursulines, Verte, place V. Hassebroucq ; de 17 h à 17 h. 30 : Rue de Wailly.

SECTEUR 3
Mairie-Annexe, 2, rue Paul-Doumer

Lundi 22 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Croll, Collecteur, Croix-Rouge ; de 10 h. à 11 h. 30 : Rues Duguay-Trouin, Epine, Etudiants, Fauvettes, Général Romanet ; de 14 h. 15 à 15 h. : Rues Guimet, Haute ; de 15 h. à 16 h. : Rues Henri Carette, Jeanne d'Arc, Jura, Lavoisier, Lesrs, Levant ; de 16 h. à 17 h. 30 : Rues Merville, Moulin Pagot, Normandie, Orléans, Pontoise.

Mardi 23 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues des Plats et cours ; de 10 h. à 11 h. 30 : Rues Roneix, Rome, Saint-Joseph, Saint-Omer, Sévilla ; de 14 h. 15 à 15 h. : Rues Trois Pierres, Touquet, Triangle ; de 15 h. à 16 h. : Rues Valmy, Virolois, Vosges ; de 16 h. à 17 h 30 : Rue Winoc-Chocquel.

Mercredi 24 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rues Aire, Augereau, Aurore, Belle-Vue, Bouvines, Calre, Cambrai ; de 10 h. à 11 h. 30 : Rues Capitaine Guynemer, Chaussée Bertheloot, Chevalier Bayard, Commandant Driant.

SECTEUR 4
Mairie-Annexe, 2, rue Paul-Doumer

Lundi 22 mai. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Alger, A.-Testelin et cours, Blanche, Bitche ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Beau Lanurier et cours, Buffon ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Bonne Nouvelle, Colbert ; de 14 h. 15 à 15 h. : Carrière Hesse, chaussée eBrtheloot, chaussée Pierre Curie ; de 15 h. à 17 h. : Rue Chêne Houpline et cours ; de 17 h. à 17 h. 30 : Rue de la Croix-Blanche et cours.

Mardi 23 mai. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rue de la Croix-Rouge ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Place de la Croix-Rouge, rues Denain, Fleurus et cours ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues La Fère, Général Drouot, Lepon, Jules Ferry, Laboureur et cours ; de 14 h. 15 à 15 h. : Rues Lamartine, Luxembourg ; de 15 h. à 16 h. : Rues Marengo, Nancy ; de 16 h à 17 h : Rues Mons, Oran, Philippe-le-Bon, Potente et cours ; de 17 h. à 17 h. 30 : Rues Ramberviller, Rennes, Rouen, Toul.

Mercredi 24 mai. — De 8 h. 30 à 10 h. : Rue de la Rochella ; de 10 h. à 11 h. 30 : Rues Trois Pierres et Briqueterie Bourgois, Vasey, Verdun.

SECTEUR 5
Mairie-Annexe, 2, rue Paul-Doumer

Lundi 22 mai. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues A.-Testelin, cour Verocken, Albert Thomas, Ampère, Anges ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rues Beauvaix, Berckem, Camille Desmoulin ; de 10 h 30 à 11 h. 30 : Rues Frères Montgolfier, Frontière, Général Drouot, Gustave Scalbert, Hainaut, Jules Simon Jemmappes ; de 14 h. 15 à 15 h : Rues Leon, Linné, Lamartine, Marlière ; de 15 h. à 16 h. : Rues Metz, impasse Opponer, Lepers, Mirabeau ; de 16 h. à 17 h. : Rues Mouscron, Planche, Pyramides, Roitelet, Soissons, de 17 h. à 17 h. 30 : Rues Trois Pierres cour Vanasche, Ypres.

Mardi 23 mai. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Bourgogne, Appts Pavillons 1 et 2 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Pavillons 3, 4, 5, 6 et 7 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : Pavillons 8, 9 et 10, rues Brésil et Brésil prolongée.

Les retardataires seront servis à la mairie-annexe, 2, rue Paul-Doumer, le jeudi 1er juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

SECTEUR 10
Mairie-Annexe, 2, rue Paul-Doumer

Mardi 23 mai. — De 14 h. 15 à 15 h. 30 : Rues Lorraine, Masurel, Nerjet, Philippe de Comines ; de 15 h. 30 à 15 h. 300 : Rue de Paris ; de 16 h. 30 à 17 h. 30 : Rues Petit Village, Sergent oBbillot, Valenciennes, Vigne.

Mercredi 24 mai. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Rues Alma, Alsace, Angleterre ; de 9 h. 30 à 10 h. 30 : Rue d'Anvers ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Armentières, Austerlitz, Bapaume ; de 14 h. 15 à 16 h. : Rue Blanche-oPrte et cours ; de 16 h. à 17 h. : Rues Boulogne, Bradford, Calais ; de 17 h. à 17 h. 30 : Rues Clinquet, Coulons.

Jeudi 25 mai. — De 8 h 30 à 9 h. 30 : Rues Debuchy, Dragon ; de 9 h. 30 à 10 h 30 : Rue de Dunkerque ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : Rues Epinette, France ; de 14 h. 15 à 15 h. 30 : Rues Haubourdin, Roche, Jules Watteuw ; de 15 h. 30 à 16 h. 30 : Lacépède, Leverrier place Jacquart ; de 16 h 30 à 17 h. 30 : Rue de Lille.

Les retardataires seront servis à la mairie-annexe, 2, rue Paul-Doumer, le jeudi 1er juin, de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

Les examens et cours de l'Institut Colbert

Les examens et concours de fin d'année (B. E., B. E. P. S., concours instituteurs, B. E. 1, B. E. C., C. A. P., Bourses 3e et 4e séries) se dérouleront aux dates et lieux précédemment prévus.

Service Pharmaceutique

Pharmacions de garde : Jusqu'au lundi, à 12 h. 30 : MM. Boulois, 32, rue du Brun-Pain ; Prouvot, 813, rue de Gand.

Pharmacions de service d'urgence et de nuit, pour la semaine (à ne déranger qu'en cas d'absence du pharmacien habituel) : M. Prouvot, 813, rue de Gand.

Les personnes ayant besoin, de nuit, d'un médecin ou d'un pharmacien, peuvent s'adresser à leur médecin et pharmacien habituels, mais il leur est recommandé de passer par le poste de police la plus proche at de demander d'être accompagnées d'un agent.

Nous rappelons qu'en l'absence du médecin ou pharmacien habituels il existe un service d'urgence de nuit.

HEBERGEMENT DES SINISTRES

Par suite des bombardements de la Ville, de nombreuses personnes sont encore actuellement sans logement.

L'administration municipale fait appel à l'esprit de solidarité da ses concitoyens pour accueillir favorablement les sinistrés qui leur seront envoyés par ses soins, en vua de leur relogement.

Elle espère ne se trouver, en aucun cas, dans la nécessité d'imposer l'hébergement par la réquisition d'une partie de l'immeuble, au cas de meuvalse volonté ou du refus.

COURS PAR CORRESPONDANCE

Pour l'organisation da ces cours jusqu'à fin juillet, tous les élèves sont priés de passer à l'Etablissement dans l'ordre suivant :

Lundi 22 mai : à 8 h., 3e moderne ; à 10 h., 4e moderne ; à 14 h., 5e moderne ; à 16 h., Arts et métiers.

Mardi 23 mai : à 8 h., 3e commerciale ; à 10 h., 2e commerciale ; à 14 h., 1re commerciale.

Mercredi 24 mai : à 8 h., 1re industrielle A ; à 10 h., 1re industrielle B ; à 14 h., 2e ind. et A. M. ; à 16 h., 3e industrielle.

Vendredi 26 mai : à 8 h., Cours prép. A et B ; à 10 h., Cours préparatoire C ; à 14 h., Cours préparatoire D ; à 16 h., Cours préparatoire E.

CANTINES

Collège Moderne et Technique : A partir du lundi 22 mai, les élèves du Collège Moderna et Technique percevront leurs repas dans les centres de distribution de quartier la plus proche da leur habitation.

Formation professionnelle : Seuls les élèves du Centra da Formation professionnelle recevront leurs repas à l'Institut Colbert, à 11 h. 15. Les repas seront emportés ; les élèves sont priés da venir avec les récipients nécessaires.

ETAT CIVIL DU 19 MAI

Naissances. — Yves Plantefève, rue d'Anor, 31 ; Claudine Figeac, rue Nationale, 69 ; Marc Houset, rue Pasteur, 8 ; Jean-François Patin, dom. à Wattrelos, né rue de Baval, 41 ; Régina Verroest, rue Saint-Jacques, 25, née rue Nationale, 138 ; Claudatta Cocquet, rue Constantinople, 6, née rue Nationale, 138.

Décès. — Berthe Weys, 33 ans, mouilinause, épouse de Julas Derbaudringhien, rue Ant.-Watteau, 35, décédée rue de Roubaix, 12 ; Blanche Stops, 80 ans, s. p. veuva de Hippolyte Lorain, rue d'Havré, 3 ; Jean Legrand, 60 ans, s. p., rue de Lille, 77, décédé rue de l'Yser, 332 ; Maria Wilmet, 74 ans, épouse de Ernest Montay, rue de Chartres, 8.

FUNERAILLES

TOURCOING. — Les funérailles de **Madame Ernest MONTAY,** née Marie WILMET, auront lieu **Lundi 22 mai,** à 9 h. 15, en l'église Sainte-Anna. - Réunion 8, rua da Chartres, à 8 h.

BOUSSOIS. — Vous êtes prié d'assister aux convoi et funérailles de Monsieur **Henri ERKENS,** veuf da Virginie LEURIDAN, décédé dans sa 69e année, qui auront lieu le **Mardi 23 mai, à 9 heures,** en l'église da Boussois. Cet avis tient lieu da faire-part. 1230

OBIT

LILLE. — Un **Obit Anniversaire** sera célébré la **Mardi 23 Mai,** à dix heures, église St-Etienna, à Lille, à la mémoira de **Monsieur Paul GELEPIERRE,** décédé le 19 mai 1943, é Sûchtein. - De la part da : **Mme Paul** Delepierre ; Mlle Yvette Delepierre, Mme Delepierre-Glorian ; Mme Vitse-Willaeys. - Lille, pl. de Béthune, 10.

HALLUIN

Aux jeunes gens de la classe 1945. — Le recensement des jeunes gens de la classe 1945 aura lieu du lundi 22 au samedi 27 mai, au local du Dispensaire, rue Gustave-Desmettre, de 10 h. à 11 h. 30 et de 16 h. à 17 h. 30. Ils devront se munir des pièces indispensables.

Pharmacien de service. — Le lundi 22 mai, M. Desprez, rue de Lille, assurera le service da 9 h. à 14 h.

RONCQ

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des titres d'alimentation pour le mois de juin se fera dans l'ordre suivant :

A la salle des fêtes pour le Blanc-Pavé : mercredi 24 mai, de 8 à 9 h., 1.505 à 1.525 ; 9 à 10 h., 1.526 à 1.650 ; 10 à 11 h., 1.651 à 1.775 ; 11 h. à 11 h. 45, 1.776 à 1.900 ; 14 h. 30 à 15 h. 30, 1.901 à 2.025 ; 15 h. 30 à 16 h. 30, 2.026 à 2.150 ; 16 h. 30 à 17 h. 30, 2.151 à le fin.

A la Mairie-annexe pour Roncq : lundi 22 mai, de 8 h. 30 à 9 h. 30, 1 à 120 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 121 à 240 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 241 à 360 ; 14 h. 30 à 15 h. 30, 361 à 480 ; 15 h. 30 à 16 h. 30, 481 à 600 ; 16 h. 30 à 17 h. 30, 601 à 720.

Mardi 23, de 8 h. 30 à 9 h. 30, 721 à 840 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 841 à 960 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 961 à 1.080 ; 14 h. 30 à 15 h. 30 1.081 à 1.200 ; 15 h. 30 à 16 h. 30, 1.201 à 1.320 ; 16 h. 30 à 17 h. 30, 1.321 à 1.405.

Les régimes spéciaux aux malades, les suppléments aux familles nombreuses et aux prisonniers rapatriés depuis moins de six mois, seront distribués jeudi 25 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

L'horaire ci-dessus sera rigoureusement observé, les retardataires ne seront pas servis avant le samedi 3 juin, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Les cultivateurs seront servis de leurs titres d'alimentation contre remise de leur déclaration de lait du mois de mai, mercredi 31 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Les bureaux seront fermés pour tous autres motifs pendant les jours de distribution.

LES FUNERAILLES DE M. LUCIEN DEROCQ

Samedi matin, à 9 h., ont eu lieu devant une très nombreuse assistance les funérailles de M. Lucien Derocq, vice-président de l'Amicale des Anciens Combattants (U.N.C.), président du Cercle Saint-Louis, président de la société de gymnastique « La Jeanne-d'Arc », membre fondateur du Cercle dramatique « Pour l'Honneur », décédé dans sa 56e année.

Précédant le cercueil, derrière les drapeaux de l'Amicale des A.C. et de la « Jeanne-d'Arc », suivaient de nombreux membres de ces sociétés. On remarquait une plaque offerte par la personnel du Tissage de la Vallée.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Edouard Bonduel, maire de Roncq et président du Comité d'assistance aux prisonniers de guerre ; Gaston Lebrun, président des Anciens Combattants, adjoint au maire ; Robert Vermeulen, président de l'Amicale Saint-Joseph et membre du Comité d'assistance aux prisonniers ; Roger Duprez, président d'honneur de la « Jeanne-d'Arc » ; l'Abbé Derycke, également du Comité de la « Jeanne-d'Arc » et Gustave Vandenbogaerde, ami du défunt et membre du Cercle Saint-Louis.

L'éloge funèbre du défunt fut prononcé par M. Robert Vermeulen, au nom des groupements dont faisait partie le défunt.

Un exercice de défense passive. — Vendredi, à 18 h., a eu lieu un exercice de défense passive. Les diverses démonstrations étaient dirigées par M. Jules Brassart, directeur de la D. P. locale et étaient spécialement réservées aux nouvelles équipes pour leur mise au courant.

Du lieu de convocation, salle du Cercle de la rue du Docteur-Galissot, les équipes de brancardiers se rendirent au local-remise du matériel des sapeurs-pompiers, rue du Gar, où certaines manœuvres de brancardiers furent expliquées et commentées. Etaient présents également MM. les docteurs Béal et Deturck et la sous-lieutenant André Charlet, de la subdivision des sapeurs-pompiers da Roncq.

BONDUES

DISTRIBUTION DES TICKETS D'ALIMENTATION

La distribution das tickets da ravitaillement afférents à la période du 1er au 30 juin 1944 se fara dans l'ordre suivant :

Lundi 22 mai : t. 8 h., rue du Bosquet ; 8 h. 30, Route Nationala, du n° 1 à 113, Carrièra Lebrun ; 9 h. 15, Route Nationale, du n° 115 au 303, Pavé du Jambon ; 10 h. 30, Chemin Saint-Georges, rue Ranê-d'Hespel ; 11 h. 35, Pavé du Molinel, La Chanterelle ; 14 h., rue César-Loridan, Fort Monsagne ; 14 h. 45, Route Nationale, du n° 8 au 330, Carrièra Lagacha ; 16 h. 30, Moulin Cardon, Forêt, Beau Séjour, Pont d'Achalla ; 17 h., Pavé des Ravennes, Gravier de Mouvaux, Bois-Blancs, Pot-de-Fer, Bas Chemin ; 17 h. 30, Rue Fouquet-Lelong, rue de la Poste, la Place, Sentier Ma Campagne.

Les suppléments pour malades, futures mamans, prisonniers rapatriés, seront distribués jeudi 25 mai 1944, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., ainsi que les suppléments pour familles nombreuses.

Les bénéficiaires du supplément T. L. qui n'auraient pas fait pointer leur carte par l'employeur pour le jour de la distribution, devront se présenter avec les retardataires, le 3 juin 1944.

BOUSBECQUE

Etat Civil. — Naissance. — Joseph Delahousse, 8, Petite-Rue de Roncq.

Publications. — Jean Dejaeghere et Raimonde Thorez, — Adolphe Vansteflegaite et Angèle Vandesteene.

LINSELLES

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement pour le mois de juin aura lieu dans l'ordre suivant :

Lundi 22 mai, de 14 h. 30 à 17 h. 30, 1 à 2.000.

Mardi 23, de 8 h. 30 à 11 h. 30, 2.001 à 3.000 ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, 3.001 à la fin.

Mercredi 24, de 8 h. 30 à 11 h. 30, tickets pour cultivateurs ; de 14 h. 30 à 17 h. 30, supplémenis F.E.-F.N., malades, bons de charbon pour enfants de 0 à 2 ans et grandes familles.

Se munir de la carta d'alimentation. Les retardataires ne seront servis que le samedi 3 juin.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

U. N. C. notisations 1944. — La commission informe les adhérents que la cotisation 1944 est reçue en ce moment chez M. Joseph Masselis, café de « La Baguette », rue de Tourcoing, à Neuville-en-Ferrain.

Les adhérents peuvent s'y présenter à tout moment de la journée, mais il y a permanence le dimanche dans la matinée.

ROUBAIX

J'AI DU BON TABAC

L'autra jour, vers 8 h. 30, des douaniers de la brigada de Roubaix-droite étaient en embuscade dans l'avenue Alfred-Motte, lorsqu'ils aperçurent deux cyclistes arrêtés en bordure du chemin, s'effeirant autour de leurs machines. Ils s'évertuelent à placer des colis eur les porte-bagages, mais lorsqu'ils virent les gabelous, ils abandonnèrent le tout pour prendre la file de l'air. Sur place, les fonctionnaires découvrirent les vélos en parfait état ainsi que des ballots renfermant 17 kilos de tabac de contrebande. Le tout a été saisi et remi aux services compétents.

LA BRIGADE DES DOUANES DE ROUBAIX-DROITE S'INSTALLE A TOUFFLERS

Depuis de longues années, les bureaux de la brigade des douanes de Roubaix-droite existaient dans un local plutôt exigu situé rue de Blidah, à la caserne du même nom. Etant assez éloigné de la frontière, il vient d'être décidé de le transférer à Toufflers, rue de Tournai, à proximité du poste frontière, où il sera beaucoup mieux placé.

Sociétés et Comités

Société de secours mutuels des anciens sous-officiers français. — Le Comité d'entraide aux prisonniers informe les intéressés qu'un 21e secours de 100 fr. a été accordé à l'occasion du 1er mai et un 22e à l'occasion de la Pentecôte. Se présenter 155, rue Pegiart, de 13 à 15 h., à partir du 23 mai, muni d'une carte récente du prisonnier. Les prisonniers rapatriés sont priés d'en informer le secrétariat.

ETAT CIVIL

Naissances : Monique Vandenberghe, 602, rue de Lannoy ; Claude Beulens, 14, rue Marceau ; Joëlle Chaudet, 117, rue du Moulin.

Publications : Victor Wiart, mécanicien en cycles, 25, rue Henri-Lefebvre, et Rose Bonnel, voyageuse, 18 bis, rue Henri-Lelebvre, cour Delcroix, 3 ; André Dequeker, instituteur, 165, Grand'Rue, et Renée Bovyn, institutrice, 4, rue Emile-Zola.

Décès : Jean Lapie, 21 ans, 118, rue de la Basse-Masure, cour Dubled, 14 ; Anaïs Denye, veuve Vaesken, 75 ans, à Coudekerque-Branche ; Paul Delreux, 48 ans, 3, Grand Place ; Julia Prudhomme, veuve Decoster, 68 ans, 13, rue Cherlemagne.

CROIX

LES COMMANDES DE CHARBON

Mardi 23 mai : secteur 2, école des garçons, rue Kléber, pour les rues Arcole, Thiers, Lamartine, Guizot, Basse, Tripoli, Oran, Kléber, Constantine, Tunis.

Mercredi 24 : même lieu d'inscription pour les rues Delescluse, Farrer, Victorie, Consolation, Promenade, Jardins, J.-Guesde, Chicago, Delory, Bapaume, Boulevard.

COMITE MUNICIPAL

Le Comité municipal de la ville s'est réuni samedi, à 14 h. 30, sous la présidence de M. Vandenas, maire, assisté de M. Friau, adjoint, et a délibéré sur les questions suivantes :

Comptabilité : indemnités diverses. — Le Comité décide le maintien des indemnités allouées depuis de nombreuses années au personnel de l'hospice, au personnel enseignant. Il prend la même décision à l'égard de l'indemnité accordée d'une part aux services des Ponts et Chaussées et, d'autra part, au chef cantonnier, ainsi qu'aux facteurs des Postes.

Il confirme sa délibération de 1943 rattachant au transport aux frais de la ville du colis des prisonniers.

Création d'un centra sportif. — M. Taquet, demeurant à Amiens, propriétaire d'un immeuble sis à Croix, 97 et 99, rue Jean-Jaurès, faisant partie des propriétés comprises dans le projet de création d'un centre sportif et destiné à être acquis soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, a présenté un pourvoi devant le conseil d'Etat au sujet d'une promesse de vente non réalisée et en paiement d'une indemnité compensatrica pour pertes subies, depuis le jour de la privation de jouissance jusqu'au jour du paiement da la propriété.

La non-réalisation de la vente étant indépendante da la volonté de l'administration municipale, le Comité décida da répondre en conséquence au mémoire qui lui est soumis.

Enquête d'utilité publique. — Le projet da création d'un centre d'éducation physique et sportiva a été soumis à une enquête de a commodo et incommodo s. an rue de déclaration d'utilité publique du projet du 28 avril au 7 mai 1944. Les intéressés out pu pendant la période du 8 au 10 inclusivement, présenter leurs observations à M. le commissaire enquêteur désigné à cet effat par M. le préfet. Uni seula observation a été soulevée par l'un des propriétaires, M. Heras.

Le Comité, après un nouvel examen de la question, émet un avis tendant à la réalisation aussi rapide que possible da ce projet.

Employés auxiliaires communaux et ouvriers. — Le Comité decide l'application aux employés et ouvriers auxiliaires de la ville des dispositions de l'arrêté de M. le préfet régional en date du 17 avril 1944 portant reclassement et nouvelle échelle de traitement des agents dont il s'agit.

Une nouvelle disposition interviendra prendra effet du 1er janvier 1944.

« L'ARLESIENNE A LA SALLE JEANNE-D'ARC

Le dimanche 28 mai, à 15 h., en la salle Jeanne-d'Arc, la troupe « Notre équipe » interprétera « L'Arlésienne » au profit des œuvres de solidarité de Croix-Saint-Pierre. Ce spectacle de choix sera assuré par des vedettes que le public habituel de la salle Jeanne-d'Arc se plaît d'applaudir chaque fois que l'occasion lui en est donnée.

Nous y retrouverons notamment Guillaume Wredow et Armide Verrall, deux artistes de valeur, qui seront secondes par une brillante distribution. La mise en scène a été confiée à Jacques Chantraine ; la Régie à Philippe D'Avense, Mlle Jane Evrard dirigera l'orchestre.

La location est ouverte au café St-Pierre ; il est recommandé de louer le plus rapidement possible, car l'affluence est certaine.

LANNOY

LE RAVITAILLEMENT

Distribution des tickets de juin, à la Mairie, salle de la Justice de Paix, mardi 23 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures.

Les soupes populaires. — Pendant la fermeture des classes, les élèves des écoles de Lannoy sont informés que la soupe leur sera servie à 11 h., dans les locaux du Rébequet à Lannoy.

Les bureaux de la Mairie. — Les bureaux chargés de la délivrance de bons de vêtements et de chaussures seront fermés mardi 23.

LEERS

Remise de diplômes de la Médaille de la Famille Française

Dimanche, à 11 h., le Conseil municipal s'est réuni à la mairie pour remettre à Mmes Vander-Elst-Notte Germaine, Courtecuisse-Foucart Bertha, Debrouwère-Keunebrock Jeanne et Keunebrock-Blieck, le diplôme de la médaille de la Famille française.

M. le Maire eût quelques mots aimables à l'adresse des mères décorées, puis il leur remit à chacune le diplôme qui leur était destiné, une gerbe de fleurs et le montant de la prime attribuée par la commune.

Lui succédant, M. Henri Delesclusse, président de la section locale des familles n